

Clos des Franquettes  
Gérard et Benjamin Saudino  
50 rue du stade, 73800 Laissaud  
Tél : 06 01 40 09 19  
Mail : [gsaudino@hotmail.fr](mailto:gsaudino@hotmail.fr) ou [benbat8@hotmail.com](mailto:benbat8@hotmail.com)

**Production** : noix

**SAU** : 10 ha en production et 8 ha en jeunes plantations

**Commercialisation** : en circuits courts (vente à la ferme, marché, supermarchés et magasins de producteurs)

**Région** : la combe de Savoie

**Conditions naturelles** : 257 m d'altitude / sol d'alluvions de l'Isère, argilo-limoneux-sableux

**Main d'œuvre** : 1,5 UTH

**CA** : 60 000 €

**Annuités** : 9000 €



*Les premiers noyers ont été greffés dans les années 30 au clos des Franquettes. L'objectif de la ferme est de rester dans cette variété traditionnelle qui a une qualité gustative supérieure. L'exploitation est passée en bio en 2011 et a fait le choix de ne pas valoriser les noix en AOC Grenoble, mais de se démarquer avec la noix bio de Savoie.*

## Parcours

- 1992 : reprise de la ferme familiale par Gérard avec des noyers en variété franquette,
- 2000 : incendie de l'exploitation et construction du bâtiment pour la récolte et le stockage,
- 2009 : installation de Benjamin avec la DJA,
- 2011 : passage en bio par conviction et pour raisons économiques,
- 2015 : transmission progressive de l'exploitation avec un souhait d'agrandissement pour répondre à la demande.

## Atouts

Très bonne valorisation des noix, pas de problème de débouchés sur la noix bio.

## Contraintes

Désherbage des noyers et entretien du rang : beaucoup de travail.

## Valorisation / commercialisation

4 calibres de noix, transformation en cerneaux mais pas encore en huile car il faut passer par un moulin agréé en bio.

16 tonnes à 3,75 HT en moyenne le kg.

Commercialisation en circuits courts :

- Vente à la ferme le vendredi pendant la saison de début octobre à fin mars.
- Vente au marché de Chambéry et dans des magasins de producteurs à Annecy et Saint Jean de Maurienne, et à l'Espace paysan : associations de producteurs locaux (site internet).
- Vente dans les supermarchés et magasins spécialisés en Savoie et Haute-Savoie.

## Spécificités techniques

**Taille en hiver** : taille de formation pendant 4-5 ans puis taille d'entretien pour enlever le bois mort et pour faire entrer la lumière à l'intérieur des arbres.

**Densité de plantations** : 10 par 10 et maintenant 12 par 12, lié à enracinement et hauteur des arbres.

**Broyage des feuilles au sol après la chute complète de celles-ci** à la fin de l'automne ou en fin d'hiver avant le débourrement, lorsque le sol est ressuyé, afin de lutter contre l'anthracnose, maladie



## Réseau des Fermes de Démonstration Bio de Rhône-Alpes

du noyer qui se conserve dans les feuilles mortes. Souffleur à l'arrière du broyeur afin d'andainer dans l'entre-rang les feuilles tombées au pied des arbres.

**Fertilisation mi-mars** avec un engrais organique du commerce riche en azote. Minimum de 100 unités d'azote apportées en un seul passage afin de laisser le temps à l'azote de se libérer.

**Traitement d'hiver à base d'huile blanche, pas systématique**, en fonction de l'importance de la présence de cochenilles.

**2 à 3 traitements cupriques, en encadrement de la floraison**, mais pas systématiques, effectués **en fonction de la pluviométrie** afin de lutter contre la bactériose. Traitement effectué avant une pluie contaminatrice selon les prévisions météo. Utilisation du Cuivrol, genre de bouillie bordelaise mais au pH neutre qui est enrichie en oligo-éléments afin de stimuler les défenses naturelles de la plante et de réduire les doses de cuivre métal apportées. Respect de la législation européenne sur le cuivre : moyenne calculée sur 5 ans en-dessous de 6 kg de cuivre métal par hectare et par an.

**Suivi du carpocapse par piégeage des mâles** afin de bien positionner 1 à 2 traitements, avec le virus de la granulose, dans les 8 jours qui suivent les pics de vol. Le virus de la granulose, spécifique du carpocapse, doit être ingéré par les jeunes larves avant qu'elles n'entrent dans le fruit. Test de la confusion sexuelle qui vise à perturber les mâles afin qu'ils ne puissent plus localiser les femelles pour s'accoupler. Mais la pose des 400 diffuseurs à l'hectare dans le haut des arbres est assez difficile à mettre en œuvre sans passerelle.

**Le traitement contre la mouche du brou n'est plus obligatoire**, il se raisonne à la parcelle en fonction des résultats du piégeage.

**Enherbement** : pour faciliter la récolte mécanique et afin que les noix ne soient pas souillées par la terre, l'enherbement, sur une très grande largeur de l'entre-rang, est maintenu toute l'année. Seule la ligne de plantation est travaillée avec une brosse Herbanet. Dans ces sols profonds, l'irrigation ne se justifie qu'une année sur 10. Test de toile tissée sur le rang dans les jeunes plantations.

### Projets pour l'avenir

- Faire de l'huile de noix bio, à vendre à la ferme.
- Intégration dans un magasin de producteurs au sud de Chambéry.